



SAINT PAUL LA COSTE

NOVEMBRE 2015 EDITION 31

EDITO

Chers amis de St Paul,

L'automne est arrivé avec un préalable épisode cévenol, qui ne nous a pas épargné. Encore une fois les routes et les chemins ont subi de plein fouet les pluies diluviennes du 13 septembre au soir. Des mesures d'urgence ont été prises pour améliorer quelque peu l'état des chaussées les plus dégradées. Les travaux ne commenceront vraiment que lorsque nous auront la certitude d'atteindre les subventions.

Soulignons toutefois l'aide importante apportée par la population dans quelques secteurs pour rendre les voies mieux praticables. Aujourd'hui la prise de conscience est réelle avec la répétition du phénomène.

Vous le lisez dans la presse, vous l'entendez à la radio ou à la télévision, les plus petites communes vont devoir se regrouper pour survivre. A cela il faut ajouter la croissance des agglomérations, la mutualisation, le pacte fiscal, l'attribution d'autres compétences au niveau au dessus, beaucoup de changements en perspective d'ici cinq années ; nous en reparlerons.

La foire à la châtaigne a connu encore cette année un vif succès, certains disent que c'est fini, d'autres ne sont pas de cet avis. C'est aujourd'hui le rassemblement fraternel le plus important de St Paul, beaucoup de gens sont attachés à cette manifestation des traditions locales. Il faudra très vite se mettre autour de la table pour réfléchir à tout cela et rassembler surtout toutes les bonnes volontés pour la suite.

Je vous souhaite à tous un bel automne et une bonne santé.

Claude CHAPON
Le Maire

DANS CE NUMÉRO

EDITO	1
VIE COMMUNALE	2/3
FETE DE NOEL	
ECONOMIE	4/5
TRAVAUX	
BUREAU DE VOTE	
TELEPHONIE	6/7
INTEMPERIES	

Avis aux saint paulais non-résidents:

Pour recevoir le journal de Saint Paul dans votre résidence principale; il suffit de nous faire parvenir une enveloppe timbrée .

VIE COMMUNALE

Quand vous lirez ces quelques lignes vous aurez sans doute déjà aperçu le nouveau véhicule communal, un investissement qui nous a coûté deux années de dialogue et de réflexions, tant la décision était difficile à prendre. La vieille camionnette Ford achetée en 1992 compte près de 250 000 km au compteur, elle donne épisodiquement des signes de faiblesse qui nous coûtent entre 3 et 4000 euros par an, le budget de fonctionnement en souffre et nous avons toujours un vieux camion qui peut nous lâcher à tout moment.

Nous avons pris cette année la résolution de vendre le tracteur équipé d'une épareuse qui avait souffert : prix de vente 6500 €uros. Le multi car qui nous a servi à déneiger durant trois années est tombé en panne, il a été enlevé et est en vente après réparations : son prix n'est pas arrêté. Quant à la camionnette elle nous a été demandée nous en tirerons donc un peu d'argent.

Prix du véhicule neuf ! 21 000 €uros avec un prêt de 12 000 €uros, nous devrions bien nous en sortir. C'est de l'investissement.

VIGILANCE

Attention aux cambriolages !

Les dernières résidences secondaires sont vidées et portes et volets sont refermés de jour comme de nuit

Ne laissez rien trainer c'est une mauvaise habitude de dire à Saint Paul que nous ne risquons rien....

Attention autour de vous aux personnes qui ne font rien et guettent la moindre porte restée ouverte, soyez vigilant, un de nos artisans a été dépouillé de ses outils de travail dans son garage attendant à sa maison



RECENSEMENT

Recensement de la population 2016

du 21 janvier 2016 au 20 février 2016,

dorénavant possible par internet c'est notre

secrétaire de mairie qui est en charge de la mission.



FIRA



Amoureux des sentiers, la nouvelle édition du FIRA se déroulera le **1er novembre 2015**.

départ donné à **8H30 ancienne école de Mandajors**

A vos chaussures !!!!

PLANTATIONS

Le dimanche 6 décembre 2015 de 8h à 18h place de la mairie

Vente d'arbres, arbustes, fruitiers, vignes, rosiers... proposé par

la pépinière « le jardin d'Héloïse »

Livraison possible sur St Paul la Coste.

FETES DE NOEL

REPAS DES AINES

Comme chaque année nos aînés auront la joie de se retrouver pour partager ensemble le repas de Noël le **jeudi 17 décembre 2015** midi dans notre salle Marie Durand.

L'équipe composée de Catherine JAFFIOL et Annie COUDERC vos élues, vont tout mettre en œuvre pour vous préparer un moment agréable.

Inscription en mairie avant le 11 décembre 2015

NOEL DES ENFANTS

Dimanche 20 décembre 2015 aura lieu le spectacle de fin d'année présenté par les enfants de la commune et orchestré par Mademoiselle Cloé SERRE qui cette année encore nous fait le plaisir de diriger nos petits bambins.

Le thème de cette année « **Cendrillon** »

L'histoire revisitée avec des chorégraphies

De nombreuses répétitions ont été planifiées : les 3 et 24 octobre, les 14 et 28 novembre et enfin les 5 et 19 décembre afin que nos enfants soient étonnants comme à chaque fois.

Spectacle suivi par la visite de notre père Noël

Merci à nos enfants pour son bon moment

ECONOMIE D'ENERGIE

Il n'est pas un conseil municipal où l'on ne parle pas de recherche d'économie pour notre budget de fonctionnement.

Le mois dernier les propos portaient sur les économies à réaliser en matière d'électricité, plus précisément sur l'éclairage public.

Notre commune est éclairée la nuit au village à raison de douze points et à Mandajors de deux points, les autres hameau ne sont pas éclairés.

Statistiquement il est établi qu'il y a plus de cambriolages dans les bourgs qui sont éclairés que dans ceux qui ne le sont pas.

La tendance actuelle liée à l'économie voudrait que nous équipions tous les éclairages de lampes LED en remplacement des lampes actuelles, il faudrait pour cela changer tous les dispositifs : trop onéreux

Cependant il y a d'autres solutions

- celle de réduire le nombre de foyers lumineux par deux ou trois à partir d'une certaine heure

Ou alors

- éteindre tous les foyers lumineux à partir de 1h du matin

C'est là que nous réaliserions le plus d'économie en modifiant la plage horaire d'allumage

La question vous est posée, donnez nous votre avis, vos idées par écrit ou de vive voix avant la fin de l'année, il faut que dès le début 2016 nous aboutissions. C'est dans la concertation que nous devons le faire pour satisfaire le plus grand nombre d'entre nous.



TRAVAUX

A la fin de ce mois d'octobre nous sommes sans nouvelles de l'avancée des réparations de nos deux ponts (Robinson, Roubarbel).

Nous attendons tous les jours une invitation prochaine à une réunion des services du département pour savoir dans quelles conditions se dérouleront les prochaines fermetures.

En lien avec nos conseillers départementaux nous avons proposé que les travaux à Roubarbel débutent très tôt en janvier 2016 afin de terminer avant les encombrements des beaux jours (gros travaux Roubarbel et finitions Robinson soient fait dans la foulée)

Autre inconnue pour le moment, c'est la durée d'instruction du dossier de passage à gué sur le Galeizon qui doit quand même s'étaler sur 10 mois aux dernières nouvelles.

Vous le savez nous sommes attentifs, nous ferons tout pour soulager les familles concernées, vous aurez des nouvelles dès que nous serons informés.

BUREAU DE VOTE

Le conseil municipal, depuis les dernières élections avait décidé la fermeture du bureau de vote de Mandajors dans la salle de l'ancienne école, devenue vétuste depuis de nombreuses années.

La population en a décidé autrement à deux reprises, nous en avons pris acte lorsque Monsieur Le Préfet nous a fait savoir que nous devons le maintenir ouvert pour les prochaines élections, (alors que quelques mois auparavant il nous avait été demandé de renouveler la demande de fermeture) !!!

L'avis de la population doit être entendu et nous la respectons.

Nous n'avons pas pour habitude de faire les choses à la légère, depuis 2008 nous recherchons une solution pour rendre le bâtiment de l'école vivant, attractif et confortable pour tous ceux qui voudraient venir y résider.

Par deux fois des personnes nous ont proposé de l'acheter, je vous rappelle que cette école avait déjà failli faire l'objet d'une vente dans les années 70. C'est un bel immeuble qui mérite d'être réhabilité, il faudrait d'ailleurs très vite sortir l'humidité persistante dans les murs. Le seul logement à l'étage quoique loué actuellement, est resté quasiment vide pendant plus de 10 ans.

Notre idée, elle est simple, redistribuer le logement de l'étage en le rendant plus confortable, aménager le rez-de-chaussée avec une emprise sur la cour pour en faire un second logement, ainsi louer ces appartements à des jeunes couples pour redynamiser et rajeunir Mandajors qui en a bien besoin et non pas en faire un groupe de résidence secondaire vulnérable.

Vous savez maintenant quel est notre vœu, à bon entendeur et les élections ça n'est pas si souvent, tout cela mérite réflexion parlons-en !





Le jeudi 22 octobre 2015 les maires des communes des deux circonscriptions des députés VERDIER et DUMAS (4ème et 5ème), étaient conviés, dans la salle de St Hilaire de Brethmas à une réunion d'information concernant les communications.

Madame Véronique Fontaine, directrice des relations avec les collectivités locales du Gard pour Orange, participait aux débats.

Premier élément à ne pas laisser de côté : alors qu'à St Paul nous pensions être les plus mal lotis, il apparaît que presque toutes les communes rurales subissent les mêmes difficultés de communication, à un moment où tous les villages, tous les hameaux devraient être équipés.

Madame Fontaine a souligné plusieurs fois dans son propos, les avancées significatives pour notre commune, grâce aux liens qui se sont créés entre les services, les élus et la population.

Où en sommes nous en matière de téléphone fixe ?

Une charte des collectivités va être créée afin de rechercher sans cesse une amélioration des réseaux. Accompagnant la charte, un système de « signal réseau » sera mis en place afin que les bris de poteau ou de lignes sectionnées soient immédiatement signalés pour réduire les temps d'attente « sans téléphone ».

Dans le même esprit, un projet de loi (Chassagne) sera mis en place auprès des deux assemblées pour résoudre tout ce qui concerne la maintenance des réseaux fixes : par exemple la charge de l'égouttage aux abords des lignes que les maires n'arrivent pas à imposer aux propriétaires, reviendrait à Orange (ce qui ne les enchante guère) c'est pour les députés la seule solution pour sécuriser vraiment les lignes.

La téléphonie mobile : 200 communes ont été choisies pour un déploiement rapide de la 3G d'ici à la fin de 2016, ce déploiement devrait débuter le 15 novembre prochain.

Internet haut débit et très haut débit : les études sont en cours depuis plusieurs mois dans les communes de l'agglomération, le déploiement débutera mi 2016. Selon Madame Fontaine, St Paul ne devrait pas attendre trop longtemps, mais là ce sont les techniciens qui dirigent le débat.

Chaque année, un lot de 3 à 4 communes selon l'importance bénéficiera du déploiement de la fibre, pour se terminer en 2020.

Pour notre commune, vous serez bien sûr informés le moment venu : 129 foyers identifiés, 159 prises FTTH seront mises à disposition

La transformation numérique est enfin lancée, espérons que les mesures d'économie toujours plus rigides n'y feront pas obstacle.

INTEMPERIES

En quelques 50 minutes, le 13 septembre, nos routes, nos chemins, nos murailles et notre terre sont partis sous un déluge extraordinaire. Les pluies de la veille, du jour même et du lendemain ont déstabiliser les murs et les terrains labourés par les sangliers.

Pouvions nous penser que nous allions une nouvelle fois subir les foudres du ciel à ce point : trois épisodes en 2014, un épisode pour le moment en 2015, le budget de la commune n'y suffira plus pour réparer.

C'est la raison pour laquelle, hors cas d'urgence, nous ne pourrions pas courir le risque de mettre en œuvre des travaux que nous ne pourrions payer. Pas questions non plus d'aller à l'emprunt, comme le suggérait Monsieur le Préfet l'année dernière. Nous savons aujourd'hui que sur les 370 000 €uros d'estimation des dégâts en 2014 seulement 161 000 €uros seraient retenus et que nous ne bénéficierons que de 72 % de cette somme, heureusement au conseil municipal, la sagesse l'emporte toujours sur la précipitation.

Après l'orage dès le lundi matin, nous avons procédé à des constatations : relevé de dégâts afin de constituer un dossier destiné à la préfecture.

Compte tenu de l'importance des dégradations nous avons demandé comme en 2014 d'être reconnus en catastrophe naturelle (nous n'avons pas eu à déplorer de pertes humaines, de maisons éventrées ou emportées par les eaux, c'est salubre). Nous avons reçu le 6 octobre 2015 un courrier du Préfet qui annonçait que nous n'étions pas retenus comme catastrophe naturelle, ainsi seuls les biens non assurables (chemins) seront subventionnés, encore une fois à quelle hauteur ?

Ne soyez pas en colère si vous remarquez des coins de chemins encombrés, tout se fera avec le temps et les moyens dont nous disposerons.

Il faut signaler l'élan de générosité et d'assistance qui s'est manifesté dans la commune à l'occasion de ce dernier épisode, plus encore que les années précédentes— les propriétaires ont pris les manches de pelles pour nous venir en aide (pierres enlevées, terre et encombrants) afin que nous puissions circuler : il fallait que les familles puissent aller travailler, que les enfants rejoignent l'école.

Cette fois-ci les pluies étaient plus localisées entre **l'Escoudas et Moncalm**, le secteur de Mandajors ayant été épargné.

Je me dois de porter à votre connaissance : déjà l'année dernière la notion de responsabilité partagée avec les propriétaires avait été évoquée sans trop de conséquence semble-t'il, cette année, elle a été soulignée ; à savoir que progressivement, même si nous nous défendons, la responsabilité des riverains pour nos routes sera recherchée, le ruissellement devra être contenu ou dirigé pour ne pas créer de trouble. Nombre de murs de soutènement tombent sur la voie publique à chaque épisode, les matériaux sont enlevés par les employés ou une entreprise quand il y en a trop, le moment est venu pour chacun de payer ou réparer. C'est un vaste programme qui soulèvera sans aucun doute des oppositions, mais sachez qu'il n'y aura bientôt plus d'argent pour cela, ce qui malheureusement n'empêchera pas les pluies diluviennes de revenir régulièrement.

ETAT CIVIL

Le 12 septembre 2015 ont eu lieu les mariages de :

Madame DAVI Dominique et Monsieur RODRIGUEZ Michel (Le Pouget)

Et

Madame PLANTIER Julie et Monsieur GRANDON Thibaud (Roubarbel)



Tous nos vœux de bonheur



Nous adressons toutes nos condoléances à Madame Mireille SERRE et toute sa famille pour la disparition de Monsieur JOUVE Lucien survenu début septembre .

URGENCES

Pompiers: 18

SAMU: 15

Centre anti poison: 04 91 75 25 25

Gendarmerie (Saint Martin de Valgalgues):
04 66 86 00 69

ERDF: Centre Appel Dépannage
0810 333 030

INFOS PRATIQUES

OBJETS ENCOMBRANTS

Il est impératif de téléphoner au service des encombrants quelques jours avant de déposer quoi que ce soit hors des points de collecte habituel. Tél.: 04 66 55 60 93

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Téléphone: 04 66 30 64 49

Courriel :

mairie.saintpaullacoste@gmail.com

Réalisation, Rédaction, photos , Impression: Claude CHAPON, Serge BASTIDE, Katy ERDELYI.

Ne pas jeter sur la voie publique

8 MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE 04 66 30 64 49 mai-